

Elections professionnelles

Dans un premier temps nous remercions tout le personnel qui nous a fait confiance lors de ces élections. Vous avez pu constater ces derniers temps nos désaccords avec l'entreprise et la façon dont nous essayons de traiter avec elle pour les résoudre.

Notre manière d'agir restera la même et nous démontrerons que les actions bien menées peuvent aboutir à des résultats.

Ci-dessous vous trouverez qui a été élu pour chaque poste dans l'entreprise et son appartenance syndicale. Il faut maintenant travailler avec nos collègues élus qui veulent bien aller de l'avant avec nous pour changer les mauvaises habitudes accumulées au sein du Comité d'Entreprise.

Au premier collège voilà les résultats au C.E. et D.P.

Comité d'entreprise 1er collège	
Titulaires	Suppléant
Florent Begin	Daniel Rousselet
Françoise Tillet	Nathalie Brugnot
Sylvain Ketterer	Laurent Variot
Gilles Millerand	Lamine Gaba
Bernard Sauvaget	Frédéric Gervilliers

C.F.D.T. 9

C.G.T. 10

F.O. 5

délégué du personnel 1er collège	
Titulaires	Suppléant
Christophe Card	Daniel Rousselet
Françoise Tillet	Stéphanie Portela Dias
Nathalie Brugnot	Ayoub Alghrich
Matthieu Humbert	Sylvain Ketterer
Michèle Meurville	Driss El Zaytouni
Françoise Bourgeois	Bernard Sauvaget
Frédéric Gervilliers	Loïc Poissenot

Au second collège, sur 4 élus ,3 F.O., 1 Cfdt

Tout début janvier, l'équipe du CHSCT sera formé et vous pourrez désormais compter sur de toutes nouvelles équipes au sein des deux entités.

CE et CHSCT seront vos références en matière de suivi.

Nous avons créés des adresses mèls afin que vous puissiez contacter les relais CFDT dans ces instances :

✚ ce-equipecfdt@cfdtdivia.net

✚ dp-equipecfdt@cfdtdivia.net

✚ chsct-equipecfdt@cfdtdivia.net

La représentativité dans l'entreprise fait qu'à partir du 1^{er} janvier 2013 CFDT et CGT pourront être seuls à signer des accords (plus de 30% chacun), FO n'a plus la capacité à les signer seuls (aux alentours de 20%) comme il l'a fait en début d'année pour les astreintes de l'atelier que nous n'avons pas arrêté de décrier. Le calcul de la représentativité donne sur les titulaires au comité d'entreprise (CFDT 37% CGT 43%, FO 20%)

Nous irons comme nous vous l'avons toujours dit dans le sens des salariés. Dès qu'un accord sera en cours d'élaboration, nous vous tiendrons informé par mèl pour une communication rapide, afin de savoir quelles options nous devons retenir.

Nous créons nos réunions avec les élus du syndicat et vous enverrons toutes les informations utiles pour la rentrée.

Il nous serait utile par le biais de toutes nos adresses mèls que vous fassiez parvenir vos attentes assez rapidement pour que l'équipe puisse les analyser rapidement afin de pouvoir en discuter rapidement avec la direction et au comité d'entreprise qui sera formé dès janvier après élection du secrétaire et trésorier.

P.S. : Les élus CFDT de DIVIA sont bien vos élus et non ceux de la CFDT, ils vous représentent et sont là pour vous aider au quotidien. N'hésitez pas à les interpeller pour obtenir les bonnes infos. Si la réponse ne peut se faire dans l'instant, nous vous la transmettrons en « individualisé » à votre adresse mèl ou portable que vous aurez fourni à l' élu concerné.

François VDB

Pour L'équipe CFDT DIVIA

Mel : equipecfdt@cfdtdivia.net

Site internet : www.cfdtdivia.net

Forum salariés DIVIA : www.cfdtdivia.net/forum

Tel : 0695669795 (Sms)

Tel : 0662388193 (Délégué syndical François Vandembroucke) VDB

Facebook : <http://www.facebook.com/SyndicCfdtDivia>

twitter : <https://twitter.com/CFDTDIVIA>